

# Ecole de FRANCIN

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE du 14 OCTOBRE 2014

Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Carré, Sylvie Hogrel (en remplacement de Valérie Germain en arrêt maladie), Mrs Guy Pichon, Thierry Ferré

Enseignant excusé : Mme Emilie Favre

Mr Stéphane Molier, Inspecteur, est excusé.

Mairie : Mr Frank Villand (Maire), Mr Victor Fournier (Adjoint au Maire, Chargé d'Ecole)

Parents d'élèves : Mmes Bérangère Galland, Nathalie Cortèse, Christine Bonenfant, Mylène Avila, Marie Hostein, Valérie Lemette, Vanessa Scalzo, Sonia Monatori, Katell Thébault, Corine Pallot

Déléguée Départementale Education Nationale (DDEN) : Mme Suzanne Busillet

### I - LA RENTREE 2014 : effectifs, répartition

107 élèves ont fait leur rentrée scolaire le mardi 2 septembre, avec 5 classes et la même équipe enseignante.

La répartition est la suivante :

PS / MS	GS / CP	CE1	CE2 / CM1	CM1 / CM2
PS : 11 MS : 11 Total : 22 enf. Classe de Valérie Germain remplacée par Sylvie Hogrel	GS : 11 CP : 10 +1 GS après Toussaint Total : 22 enf. Classe de Christine Coppin et Emilie Favre le mardi	CE1 : 17 Total : 17 enf. Classe de Guy Pichon	CE2 : 12 CM1 : 12 Total : 24 enf. Classe de Thierry Ferré	CM1 : 11 CM2 : 12 Total : 23 enf. Classe de Stéphanie Carré

Pour la décharge de Christine sur son poste de directrice, Emilie la remplace le MARDI.

Le personnel de l'école qui dépend de la mairie :

Pour la classe des PS/MS, une aide maternelle (ATSEM) à temps complet : Nelly Boiron.

Pour la classe des GS/CP, une aide maternelle (ATSEM) le matin : Tanaïs BORGALLI.

Pour le service de la cantine : Mmes Marie-Christine Ringeval, Jacqueline Sulpice, et Ghislaine Manzoni en arrêt maladie remplacée par Tiffany Damiani, aidées par les ATSEM quand le nombre d'enfants est important.

Pour le service de la garderie le matin 7h30 et le soir 16h30 : Mme Marie-Christine Ringeval, aidée par Tanaïs, plus une autre personne quand le nombre d'enfants est trop important.

Un emploi de vie scolaire occupé par Nossaira, employée par le lycée Monge et à disposition de l'école les lundis.

Dans la classe de Stéphanie, les lundis, mardis et jeudis matins, une auxiliaire de vie scolaire est présente pour aider des enfants qui en ont besoin.

## **II - LES ACTIVITES PREVUES**

- ✓ Les 24 et 27 sept : rencontre Athlétisme à Montmélian (GS → CM2), déplacement à pied
- ✓ Le 22 sept : découverte des vignes pour les PS/MS aux Marches chez M Fournier, avec M Paget
- ✓ Les 3 et 6 oct : vendanges et découverte du métier de vigneron Pascal Paget (GS→ CM2)
- ✓ Le 3 oct : sortie USEP Indiana Mômes (GS → CE1) au fort de Tamié
- ✓ Le 10 oct : visite de la cave Pascal PAGET à Chignin (GS →CM2), déplacement à pied
- ✓ Le 14 oct : visite du château de Miolans (CE2→ CM2)
- ✓ Le 4 nov : courseton à Montmélian (GS → CM2), déplacement à pied
- ✓ Les 14 nov et 19 déc : contes par l'Association Raconteurs/Racontars de Francin pour l'école, avec le goûter de Noël (thèmes : ogres et sorcières puis Noël)
- ✓ En hiver : travail de la vigne avec Pascal PAGET (CE2→ CM2)
- ✓ Le 4 mars : sortie USEP Trappeurs (CE2→ CM2), à confirmer
- ✓ Cycle ski de fond à la Féclaz sur 4 journées : dates non définies (GS → CM2)
- ✓ Du 30 mars au 4 avril : semaine éco-citoyenne
- ✓ Du 23 mars au 10 avril : tous les lundis, mercredis et vendredis, cycle patinoire à Chambéry pour les PS/MS.
- ✓ Au printemps : travail autour de la vigne chez Pascal Paget
- ✓ Le 2 avril : spectacle scolaire à Montmélian Blues d'écoliers (CE2→ CM2), à confirmer
- ✓ Le 28 avril : sortie USEP la Mat's'éclate à Chambéry (PS→ GS)
- ✓ Le 7 mai : sortie USEP Les Robinson de Buisson Rond à Chambéry (GS → CE1)
- ✓ Le 27 mai : sortie USEP Vallée des Défis à Bourg St Maurice (CE2→ CM2), à confirmer
- ✓ Le 5 juin : rencontre Rugby à Montmélian (CE2→ CM2), déplacement à pied
- ✓ En juin : la visite du collège pour les CM2, déplacement à pied
- ✓ Le 12 juin : sortie USEP Vas-y-Palette (CE2→ CM2) sous réserve d'un nombre suffisant de parents agréés
- ✓ Du 22 au 27 juin : classe de natation et découverte du milieu marin pour les GS/CP/CE1 au Pradet à Toulon avec enveloppe de la Mairie

Le budget des sorties et activités scolaires (sans la classe de découverte pour le cycle 2) est estimé à environ 6500 €.

Accord de principe pour verser l'enveloppe de l'Association des Parents et Amis de l'Ecole de Francin.

Chaque mercredi matin, sortie à la bibliothèque de Francin pour toutes les classes de l'école, chaque enfant bénéficie d'un prêt de livre(s). Merci aux parents bénévoles pour leur présence.

Le calendrier de l'USEP est disponible sur le site de la Mairie (<http://www.commune-francin.com> rubriques : Jeunesse/ Ecole/ USEP).

Merci aux parents pour l'accompagnement.

## **III - LE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE**

Le règlement intérieur actuel est de rigueur, il est consultable sur le site de l'école. Un nouveau règlement départemental des écoles de Savoie est en cours d'élaboration et sera publié fin de l'année civile 21014.

Le nouveau règlement intérieur sera donc soumis au vote lors du 2<sup>ème</sup> conseil d'école.  
(Seuls les enseignants, la Mairie et les représentants de parents d'élèves titulaires voteront).

#### **IV - LE PROJET D'ECOLE (rappel) + avenant APC**

Le projet d'école 2012-2015 est toujours d'actualité (SAVOIR NAGER - ECOCITOYENNETE - ORTHOGRAPHE), seul un avenant concernant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est apporté.

Depuis la rentrée 2014 les APC se déroulent les lundis de 15H30 à 16H30 durant toute l'année scolaire. Elles s'adressent aux enfants ayant des besoins :

- aide dans leur(s) apprentissage(s)
- aide dans l'organisation, la gestion de leur travail
- aide dans la méthodologie

Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de cette année scolaire, mis en place pour la rentrée 2015, pour une durée de 3 ans.

#### **V - QUESTIONS PARENTS**

##### **Aménagement des horaires pour les PS et MS (possibilité de laisser les petits faire la sieste au-delà de 15h15)**

La municipalité ne voit pas d'inconvénient à laisser les enfants dormir jusqu'à 15h30 et même au-delà pour ceux qui ne sont pas récupérés par leurs parents à 15h30.

Les enfants pour lesquels les familles feraient ce choix, seraient alors orientés vers un TAP « tranquille » à l'issue de leur sieste, et ce pour la durée de la période de TAP. La directrice qui n'est pas opposée à cette idée, émet cependant un doute sur la recevabilité de cette organisation par l'éducation nationale.

L'inspecteur de l'Education Nationale ayant donné son accord, la mise en place de ce rythme sera effective dès le 1<sup>er</sup> décembre.

##### **Il est demandé que le planning des TAP (par jour et par tranche d'âge) soit communiqué avant le début de la seconde période afin de faciliter l'orientation des choix et l'organisation des parents**

La municipalité en prend note et joindra le planning (par jour et par tranche d'âge) des activités au courrier permettant d'émettre les vœux sur les activités de la seconde période. La municipalité rappelle que ce ne sont que des vœux et qu'elle fera le maximum pour satisfaire le plus grand nombre d'enfants.

##### **Détails sur le contenu des activités (demande des intervenants et parents d'élèves)**

Afin d'éviter les déceptions ou au contraire de susciter l'envie sur les activités, la municipalité détaillera le contenu (dans la mesure du possible pour cette 2<sup>ème</sup> période car le délai est court).

Prochain conseil d'école en mars 2015